

Éducateur sportif des activités gymniques H/F

86,1%*

d'insertion pro

Tous les métiers sont mixtes



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

BPJEPS ACTIVITÉS GYMNIQUES

Options A (Activités gymniques acrobatiques) et B (Gymnastique rythmique)

Diplôme d'état de niveau 4
Profession réglementée

DÉLAIS D'ACCÈS

Durée estimée : 3 mois,
une fois le dossier
d'inscription complet

MÉTIERS VISÉS

Éducateur, entraîneur...

ILS RECRUTENT

Associations et clubs sportifs,
fédération, ligues et comités...

OBJECTIFS

- Encadrer et conduire des actions d'animation et / ou d'entraînement des activités gymniques jusqu'aux premiers niveaux de compétition,
- Assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux, concevoir un projet d'animation,
- Participer au fonctionnement de la structure.

LA FORMATION

DURÉE : modularisée et individualisée en fonction du positionnement, selon profil et compétences, à l'entrée en formation (parcours complet : 2 ans).

MODALITÉS DE FORMATION : présentiel / distanciel.

UC 1 : encadrer tout public dans tout lieu et toute structure,

UC 2 : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure,

UC 3 : conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités gymniques,

UC 4 : mobiliser les techniques de la mention des activités gymniques pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage :

- des activités gymniques acrobatiques jusqu'au 1^{er} niveau de compétition fédérale (Option A),
- de la gymnastique rythmique jusqu'au 1^{er} niveau de compétition fédérale (Option B).

Formations complémentaires proposées

Diplômes fédéraux

Animateur (baby gym, trampoline).

Formations spécifiques

Moniteur fédéral, ACCESS Gym-GR, teamgym, freestyle gym, handi gym, GAC, gym+, abécédaire handisport.



L'ALTERNANCE UN TREMLIN VERS L'EMPLOI...

#APPRENTISSAGE #FORMATIONPRO



PUBLIC CONCERNÉ

Tous publics

Étudiants, demandeurs d'emploi, reconversion professionnelle, bénévoles d'associations, personnes en situation de handicap...

PRÉ-REQUIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

- Être âgé de 18 ans,
- Justifier d'un contrat d'alternance,
- Avoir obtenu un financement de formation,
- Satisfaire aux Exigences Préalables à l'Entrée en Formation :
 - Produire un certificat médical (disponible sur notre site internet),
 - Être titulaire d'un diplôme de secourisme,
 - Réussir les Tests d'Exigences Préalables.

ÉVALUATION

- Après un parcours de formation complet,
- Par certification des 4 UC.

TARIFS

- **Apprentissage** : pris en charge,
- **Autres contrats** : entre 10 € et 17 € de l'heure selon diplôme préparé et mode de financement.

BESOIN D'INFOS ?

FORMASAT

02. 38. 49. 88. 10

Développeur de l'alternance

06. 72. 16. 69. 97

Référent handicap

02. 38. 49. 35. 94